



# Le Sahel

NUMERO  
10165

LUNDI  
2 Août 2021

150 FCFA

**Célébration  
de la journée  
nationale des  
personnes  
handicapées**

P. 8

- Visite du président de la République dans la région de Maradi

## La question sécuritaire et de développement à l'agenda du séjour du Chef de l'Etat



Kader Amadou/ONEP

*Le Chef de l'Etat chaleureusement accueilli par la population à Gabi ...*

**L**e Président de la République a entamé, hier, une visite de travail de 48 heures dans la région de Maradi. A l'agenda de cette visite, la situation sécuritaire en général et la lutte contre les bandits armés qui écument les zones frontalières, la question des réfugiés et des populations déplacées et celle de développement.

Dans la journée d'hier, le président Bazoum a notamment effectué une visite à Gabi (dans le département de Madarounfa), une commune de 102.693 habitants et vaste de 786 km<sup>2</sup> confrontée aux attaques des bandits armés venus de l'autre côté de la frontière pour voler vivres et bétail. Il a aussi visité la zone de défense N°6 pour féliciter et encourager les forces de défense et de sécurité.



Kader Amadou/ONEP

A son arrivée à Maradi aux environs de 9h, le président Bazoum a été accueilli à l'aéroport par le gouverneur de la région, M. Zakari Oumarou, avant d'être salué par plusieurs personnalités dont le 1<sup>er</sup> Vice-président de l'Assemblée nationale, M. Kalla Ankouraou, le ministre Moctar Kassoum, les députés au titre de la région, les autorités locales, les chefs traditionnels ainsi que plusieurs personnalités.

(Suite en page 3)

... et par les FDS à la zone de défense N° 6

## ● Lancement officiel à Agadez de la campagne nationale de vulgarisation du Guide citoyen par le Médiateur de la République

# Promouvoir la gouvernance participative et renforcer la culture citoyenne

Le Médiateur de la République, Me Ali Sirfi Maiga a procédé, le 29 juillet dernier à Agadez, au lancement de la campagne nationale de vulgarisation du Guide du citoyen en présence des autorités administratives et coutumières de la région, des représentants des organisations de la société civile, des groupements des femmes et jeunes et de plusieurs autres invités.



Lors du lancement de la campagne à Agadez

Dans son intervention, le Médiateur de la République, Me Ali Sirfi Maiga a indiqué que l'avènement du Guide citoyen permettra à plusieurs de nos concitoyens d'apprendre, de réapprendre ou encore de consolider les données fondamentales en ce qui concerne notre pays.

Aussi, l'appropriation du guide par les citoyens pourrait forger un nouveau sentiment, moins politique et moins partisan et une mentalité nouvelle pour la nation. Cela permettra en outre de faciliter l'accès, par les citoyens aux différents services publics et un rapprochement entre le citoyen et l'administration.

Cette action s'inscrit dans une dynamique claire qui se nourrit du constat que de nos jours, l'administration publique se dé-

veloppe et se modernise de plus en plus à une vitesse et suivant des techniques nouvelles que même ceux qui l'animent ont du mal à contenir et à assimiler, a déclaré Me Ali Sirfi Maiga.

Le document vise à renforcer et à consolider la connaissance des citoyens relativement à la République, à l'Etat, aux services publics de manière à promouvoir et à renforcer l'exercice individuel de la citoyenneté, à améliorer le service public entretenant des rapports sains et loyaux avec les usagers.

La citoyenneté, a indiqué le Médiateur, est avant tout l'art de vivre en symbiose dans un cadre républicain, clair et bien délimité, pratiquant les intérêts forts et définis de la conscience collective et cela implique pour tout citoyen, la

connaissance de ce cadre et des mécanismes qui l'animent pour une jouissance pleine et entière de tous les services publics offerts par l'Etat. Le guide citoyen doit être un document de chevet pour tout nigérien, dira Me Ali Sirfi Maiga, puisqu'il décrit, selon des expressions et des illustrations, tout ce qui concerne l'Etat et la République, mais aussi les procédures et les mécanismes d'obtention de certains documents essentiels pour l'exercice de la citoyenneté.

L'Etat est alimenté par l'affection que lui vouent les gouvernants et les gouvernés. Sans cette affection il ne saurait

vivre ou survivre a dit en substance, Me Ali Sirfi Maiga. « Ce lien affectif est exprimé à travers la citoyenneté, qui est un exercice, qui peut être simple ou complexe, émotionnel ou raisonnable ».

Pour le gouverneur de la région d'Agadez, M. Sadou Soloké, une fois outillé, éclairé et guidé selon des procédures didactiques simplifiées, le citoyen pourra accéder, sans complexe et sans difficulté aux services publics et obtenir les documents ou les informations essentiels à sa profession, à son activité, et sa citoyenneté. C'est pourquoi ce document fait l'objet de vulgarisation

dans toutes les régions du Niger, en vue d'amener les organisations de la société civile, les organisations à base communautaire, les collectivités locales à comprendre le guide et à s'engager dans la poursuite de sa vulgarisation au niveau local.

Quant au président de l'Organisation Nigérienne pour le Développement à la base du Potentiel Humain (ONDPH-Niger), Elhadj Idé Djermakoye, il a remercié le cabinet du Médiateur de la République, l'USAID et Counterpart pour leur contribution à l'élaboration de ce guide. Le « Guide du citoyen » vise, à promouvoir la gouvernance participative, renforcer la culture citoyenne, forger l'avènement d'un citoyen modèle maîtrisant les valeurs de l'Etat et de la République, mais surtout outillé en ce qui concerne les rouages de l'administration, faciliter l'accès aux différents services publics, améliorer la qualité des prestations publiques.

Abdoulaye Harouna

## ● 100 jours du Président Mohamed Bazoum à la Présidence de la République

# Le Parti CONIR-HIMMA se réjouit des réalisations faites et soutient les actions engagées

Le samedi 31 juillet dernier, le Bureau Politique National (BPN) du Parti Convention Nigérienne pour la République (CONIR-HIMMA), a rendu publique une déclaration. Cette adresse dudit parti entre dans le cadre de la célébration des 100 jours du Président Bazoum Mohamed à la Présidence de la République. Lue par le président de CONIR-HIMMA, le Professeur Daouda Hamani, la déclaration a d'abord rappelé quelques "hauts faits" du Président Bazoum Mohamed et l'a félicité des réalisations effectués en 100 jours de gouvernance.

Le dimanche 11 juillet 2021 marquait les 100 premiers jours du Président Mohamed Bazoum à la tête du Niger. Selon la déclaration, même s'il est trop tôt pour faire un bilan, aussi minime soit-il, pour un mandat de cinq

ans, "force est de reconnaître que de jalons, pour "Consolider et Avancer", ont été posés". En effet, a noté Pr Daouda Hamani, dès l'entame de son mandat, le 2 avril 2021, le Président de la République Mohamed Bazoum a tout

d'abord promu le dialogue politique et social. « Ainsi, le nouveau président a tendu la main à toutes les couches sociopolitiques du pays il a d'ailleurs reçu plusieurs corporations. A l'opposition politique, le Chef de l'Etat Mohamed Bazoum a promis un dialogue franc et sincère », indique M. Hamani.

« Sur le plan sécuritaire et par rapport au retour de nos compatriotes déplacés internes et de ceux du Nigéria, dans leurs localités d'attache, des efforts ont été fournis et des milliers de ces déplacés ont rejoint leurs localités », précise la déclaration, rappelant que sur cet aspect, le Chef de l'Etat a séjourné, à Diffa trois jours durant, pour constater de visu le retour des déplacés Nigériens dans leurs localités. Toujours sur le plan social, selon la déclaration, lors d'une interview accordée aux médias, le 11 juillet dernier, le Chef de l'Etat est largement revenu sur la construction des écoles à internat, la gestion de la pandémie de Covid-19 par son administration, l'emploi des

jeunes et ses récentes rencontres avec les centrales syndicales du pays.

Sur le plan infrastructurel, poursuit Pr Daouda Hamani, le Président Bazoum s'est exprimé en donnant des précisions sur le chantier du Barrage de Kandadji.

Au plan diplomatique, le Chef de l'Etat s'est activé à effectuer des visites de travail dans plusieurs pays pour prendre part à des rencontres internationales et a pris part, par visioconférence, à de nombreuses réunions sur divers sujets d'actualité. « Telle est la quintessence de ces 100 jours de SEM Mohamed Bazoum à la tête de notre pays. Durant ce laps de temps, nombreux sont les Nigériens qui ont et continuent d'apprécier positivement ses premiers pas », s'est réjoui le parti CONIR-HIMMA. Le parti a ainsi félicité le Président de la République, Chef de l'Etat, Ba-



Pr Daouda Hamani Président du parti Conir Himma

zoum Mohamed, pour les nombreuses réalisations déjà faites à seulement 100 jours d'exercice de pouvoir. « Au CONIR-HIMMA, nous nous réjouissons de ces efforts des 100 premiers jours de SEM Mohamed Bazoum à la tête de notre Nation et lui souhaitons plein succès pour les autres jours à venir », a conclu Pr Daouda Hamani.

Mahamadou Diallo

## Communiqué du Secrétariat général du Gouvernement

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Mohamed Bazoum a signé un décret, portant clôture d'une Session extraordinaire de l'Assemblée Nationale.

Aux termes de ce décret, la Session Extraordinaire de l'Assemblée Nationale ouverte le **mercredi 14 juillet 2021 est close le mercredi 28 juillet 2021.**

Suite de la page 1

Après l'accueil, le Chef de l'Etat s'est directement rendu au palais du Sultan du Katsina où il a assisté à la fatiha du 40<sup>ème</sup> jour du décès du Sultan Ali Zaki pour le repos de son âme. Bien que la région observe un deuil suite au décès de cette autorité traditionnelle, une mobilisation exceptionnelle tous azimuts s'est constituée pour accueillir le président Bazoum. Sur tout le trajet qu'a emprunté le cortège, les populations s'étaient massées de part et d'autre de la voie pour acclamer le Chef de l'Etat.

Aussitôt après la fatiha du 40<sup>ème</sup> jour au palais du sultan, le Chef de l'Etat a présidé une réunion du conseil régional de sécurité élargie aux membres du Conseil national de sécurité. Au cours de cette réunion qui s'est tenue au gouvernement de Maradi, les différents responsables militaires ont présenté la situation (sécuritaire) globale de la région.

Le Président de la République a ensuite mis le cap sur le village de Gabi dans le département de Madarounfa. Plus qu'à Maradi, les populations sont sorties massivement tout au long de la route nationale pour acclamer la délégation. C'est aux environs de 14 heures que la délégation est arrivée à Gabi situé à une quaran-

taine de kilomètres de Maradi. En dépit des travaux champêtres, les populations sont venues et restées écouter le message du Chef de l'Etat. Leur mobilisation en dit long sur leurs espoirs de voir la fin du banditisme armé qui gangrène la zone frontalière des départements de Madarounfa et de Guidan Roumdji.

Devant des populations attentives, le Président Bazoum les a tout d'abord remerciées pour leur mobilisation exceptionnelle. Le Chef de l'Etat leur a ensuite exprimé sa solidarité et celle de toute la Nation face à la situation d'insécurité qui prévaut. «Votre préoccupation est mienne ; elle est celle de l'ensemble des Nigériens», a dit le Président Bazoum avant de rappeler que cette situation l'a toujours préoccupé depuis qu'il était ministre de l'Intérieur. «Mais l'Etat a fait et continue de faire des efforts pour y remédier. Le nœud du problème n'est pas sur notre territoire. S'il en était, on l'aurait résolu depuis longtemps», a déclaré SE. Mohamed Bazoum. Le chef de l'Etat a par ailleurs rassuré les populations de mesures supplémentaires prises pour faire face à la situation. «Avant de venir ici, j'ai donné des instructions pour que les effectifs des forces de défense et de sécurité soient renforcés. Le résultat est là, la situation s'est

améliorée», a confié le Chef de l'Etat. Il a ensuite souligné que lors de la réunion du Conseil régional de sécurité, les responsables militaires lui ont fait la situation sur le terrain ainsi que leurs attentes. «Nous allons satisfaire leurs besoins, nous allons augmenter les effectifs, nous allons les renforcer en véhicules et en matériel militaire», a annoncé le Président Bazoum. Le Chef de l'Etat a exprimé devant les populations sa satisfaction face au travail remarquable que mènent les forces de défense et de sécurité. Il a réaffirmé sa détermination à combattre et éradiquer ce banditisme armé. «Ces bandits armés qui attaquent nos concitoyens et leur volent leur bétail ne nous font pas peur. Nous avons confiance en nos forces de défense et de sécurité», a déclaré le Président Bazoum avant de demander aux populations de respecter les consignes des autorités et des forces de défense et de sécurité. Auparavant, le gouverneur de la région de Maradi M. Zakari Oumarou a rappelé que le Président Bazoum n'est pas un nouveau de la zone. Il a en effet servi à Maradi en tant qu'enseignant, puis il est venu plusieurs fois en tant que ministre de l'Intérieur. «Ce jour est un jour de joie pour nous. Nous avons vu ce que le Chef de l'Etat a fait à



Le Chef de l'Etat s'adressant à la population de Gabi

Kader Amadou/ONEP

Diffa, il y a un mois. Mais bien avant qu'il vienne dans notre région, le Président de la République suit de très près la situation de sécurité dans cette zone de Maradi», a souligné le gouverneur de Maradi.

Pour sa part, le maire de la commune rurale de Gabi, M. Ado Jariri a, dans son mot de bienvenue, exprimé la joie et la fierté des populations de recevoir la visite du Chef de l'Etat. «Votre visite va certainement reconforter les populations qui s'adonnent actuellement aux travaux champêtres grâce justement au renforcement de la sécurité dans notre zone. Avec les pluies bien réparties dans l'espace et dans le temps, l'espoir est permis», a déclaré M. Jariri. Le maire a enfin saisi cette occasion pour transmettre au Chef de l'Etat un vœu cher aux

populations de sa commune, celui de voir l'installation d'une compagnie militaire dans la zone ainsi que la mise en place des postes avancés pour consolider la sécurité.

Le meeting a pris fin avec la remise d'un cheval harnaché au président de la République par le chef de canton de Gabi.

Quelques instants après le meeting, le Président Bazoum a eu une rencontre d'échanges avec les autorités administratives régionales, les chefs traditionnels et les élus locaux au palais du chef de canton de Gabi. La question sécuritaire en général et la lutte contre le banditisme qui assaille la zone en particulier, ainsi que les autres questions de développement étaient les principaux sujets d'échanges entre le Chef de l'Etat et les autorités locales.

## A la zone de défense N°6 : «Je suis fier du travail que vous faites, je vous félicite et vous encourage» déclare le Président Bazoum

Dans l'après-midi le Président de la République, SE Mohamed Bazoum s'est rendu à la Zone de Défense N°6 (ex compagnie Para) à la sortie sud-ouest de la ville de Maradi où il s'est adressé directement à toutes les Forces de Défense et de Sécurité de la Région en général et aux éléments de l'opération «Hwaraouta Bishiya» («La chasse au hérisson») en particulier. En Présence du Ministre d'Etat, Ministre à la Présidence de la République, M. Rissa Ag Boula, du gouverneur de la Région, M. Zakari Oumarou, du Chef d'Etat-Major des armées, le Général de Division Salifou Modi, du Directeur Général de la Police Nationale, Commissaire Général Souley Oumarou, du Haut Commandant de la Gendarmerie Nationale, le Général de Brigade Salifou Wakasso, du Haut Commandant de la Garde Nationale du Niger, Col-Major Sidi Mahamadou et des responsables des Forces de Défense et

de Sécurité de la Région, le Chef Suprême des Armées a transmis, au nom de la Nation et à celui des populations de la région de Maradi et des Départements de Madarounfa et de Guidan Roumdji plus précisément, ses chaleureuses félicitations aux éléments de cette opération «pour leur sacrifice, leur dévouement, leur professionnalisme dans la lutte contre le banditisme armé». Il s'est réjoui particulièrement des résultats et de la stabilisation de la situation dans les zones concernées. «Ce qui a permis à la population de vaquer à ses préoccupations, notamment les activités champêtres», a-t-il précisé. Le Chef de l'Etat a tenu à faire ce déplacement personnellement pour encourager toutes les forces engagées dans cette opération et leur dire aussi, qu'elles ont le soutien de toute la Nation et l'attention de toutes les autorités. Il a relevé que les populations lui ont notifié que les résultats de cette opération vont aux delà



Le Président Mohamed Bazoum présidant la réunion du Conseil de Sécurité

Kader Amadou/ONEP

de leurs attentes. Le Président de la République a demandé aux éléments engagés dans cette opération dont l'ultime objectif est la sécurisation des personnes et de leur bien et la stabilisation de toutes les zones frontalières où sévissent les vols, les enlèvements et les assassinats ciblés des personnes, de redoubler d'efforts, de vigilance et de sacrifice, au nom de la Nation pour accomplir cette mission avec toute l'efficacité requise. Il a relevé la complexité et le défi qui se pose avec ces bandits qui attendent les nuits et pendant

qu'il pleut ou pendant les tempêtes pour attaquer les innocentes populations et leur voler leurs troupeaux ou pour enlever des personnes et demander des rançons en contre-partie de leur libération. Face à cette épreuve, le Chef Suprême des armées a rassuré toutes les forces de défense et de sécurité de son entière disponibilité et de son engagement à mettre les moyens qu'il faut à leur disposition pour faire face à cette situation. SE Mohamed Bazoum a, après cette adresse, passé en revue les différentes forces

présentes à cette cérémonie symbolique qui s'est tenue à la place de prise d'armes. Il s'agit des militaires du bataillon de cette zone de défense, des éléments de la Gendarmerie Nationale, ceux de la Garde Nationale du Niger, ainsi que ceux de la Police Nationale, de la Douane Nationale et des Eaux et Forêts.

Auparavant le Président de la République a été salué par les épouses des agents des forces de défense et de sécurité de la Région qui se sont fortement mobilisées pour la circonstance. Et il a également reçu des honneurs militaires qui lui ont été rendus par un détachement des éléments du Bataillon de la Zone de Défense N°6.

Le Président Bazoum est attendu ce matin au village de Dan Kano dans le département de Guidan Roumdji.

**Siradji Sanda et Ali Maman  
Envoyés spéciaux**

**UMOA-Titres** ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

**RÉSULTATS DE L'ÉMISSION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS DE RELANCE ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA DU 28 JUILLET 2021**

UMOA-Titres (UT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 28 juillet 2021, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina, l'émission simultanée d'Obligations de Relance Assimilables du Trésor respectivement à trois (3) ans et dix (10) ans pour un montant de 50 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Burkina en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 28 juillet 2021, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RÉSULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	177 902 950 000
Dont OMC	ND
Montant retenu (F CFA)	55 000 000 000
Dont OMC	ND
Taux de couverture	355,61%

Émission simultanée du 28 juillet 2021	OAT 3 ans	OAT 10 ans
	Montant global des soumissions (F CFA)	84 887 500 000
Dont OMC	ND	ND
Montant retenu (F CFA)	18 500 000 000	38 500 000 000
Dont OMC	ND	ND
Montant Net	18 756 152 000	38 603 396 479
Prix Marginal	101,4777%	100,7190%
Prix Moyen Pondéré	101,5524%	100,3405%
Rendement Moyen Pondéré	4,98%	6,15%
Nombre de soumissions	5A	91
Nombre de participants	24	27
Taux d'absorption	19,43%	41,31%

UMOA-Titres remercie, au nom du Trésor Public du Burkina, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 26 juillet 2021

Le Directeur  
Acran DIALLO

**UMOA-Titres** **AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 18/08/2021**

**BONS DU TRÉSOR**  
UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU BURKINA FASO  
portés à la connaissance du public qu'ils répondent au appel d'offres pour la cession de Bons du Trésor à échéance du 17/11/2021

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU BURKINA
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 30 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 000 000 FCFA
DURÉE	: 91 JOURS
Taux d'intérêt	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: JEUDI 19 AOÛT 2021
ÉCHÉANCE	: MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

Date : mercredi 18 août 2021 à 10h30ms TU (Heure locale)  
Les offres seront reçues à travers l'application SAFFRI-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

www.umoa.tg

Le Directeur de UMOA-Titres  
M. Adrien DIDOU

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso  
M. Célestin Sosthène SANON

Site internet : www.umoa.tg  
Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres :  
email : adjudications@umontitres.org / Tel : +226 31 849 28 39 / Fax : +226 31 819 45 57

**Marchés Publics**

REPUBLIQUE DU NIGER  
OFFICE NATIONAL  
D'ÉDITION ET DE PRESSE  
(ONEP)

**AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE D'UN MARCHÉ A COMMANDE**

**Pour la fourniture par commande du papier journal à l'ONEP**

Structure : ONEP  
Exercice budgétaire : 2021  
Source de financement : Budget ONEP  
Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National  
Reference du marché : marché n°02/2021/ONEP  
Objet du marché : fourniture par commande du papier journal à l'ONEP  
Date et support de publication de l'avis: Sahel Dimanche du 07/05/2021  
Date de notification aux soumissionnaires : 17/06/2021

N° Lot	Noms des Soumissionnaires	Durée d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
Unique	Ets Abdou Hamani BP : 2540 Niamey	12 mois	Offre retenue : l'Ets Abdou Hamani (classé 1 <sup>er</sup> ) a satisfait aux conditions requises par le dossier d'appel d'offres
	Imprimerie N.T.I BP : 12447 Niamey		Offre non retenue : pour motif de prix (classée 2 <sup>ème</sup> )

Le Directeur Général  
Zakari Alzouma Coulibaly

**Marchés Publics**

REPUBLIQUE DU NIGER  
OFFICE NATIONAL  
D'ÉDITION ET DE PRESSE  
(ONEP)

**AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE D'UN MARCHÉ A COMMANDE**

**Pour la fourniture par commande des fongibles d'imprimerie à l'ONEP**

Structure : ONEP  
Exercice budgétaire : 2021  
Source de financement : Budget ONEP  
Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National  
Reference du marché : marché n°03/2021/ONEP  
Objet du marché : fourniture par commande des fongibles d'imprimerie à l'ONEP  
Date et support de publication de l'avis: Sahel Dimanche du 07/05/2021  
Date de notification aux soumissionnaires : 17/06/2021

N° Lot	Noms des Soumissionnaires	Durée d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
Unique	Ets Abdou Hamani BP : 2540 Niamey	12 mois	Offre retenue : l'Ets Abdou Hamani a satisfait aux conditions requises par le dossier d'appel d'offres
	Ets Du Millenaire BP : 1087 Niamey		Offre non retenue : pour motif de non fourniture de l'attestation de sa capacité financière à exécuter le marché

Le Directeur Général  
Zakari Alzouma Coulibaly

# ● Célébration de la Journée Panafricaine des Femmes Promouvoir davantage l'inclusion économique des femmes

La ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Mme Alahoury Aminata a présidé, samedi 31 juillet dernier, à Niamey, la cérémonie officielle de célébration de la journée commémorative des femmes Panafricaines, organisée en partenariat avec le Secrétariat exécutif régional de l'organisation panafricaine des femmes pour l'Afrique de l'Ouest et l'ONG CounterPart International, sous le thème «inclusion financière des femmes: défis et opportunités».



La ministre présidant la table de séance

La Journée Panafricaine des Femmes est célébrée chaque 31 juillet pour commémorer la première conférence panafricaine des femmes qui s'est tenue à Dar Es Salam en 1962, date à laquelle, l'Organisation Panafricaine des Femmes « OPF » a été créée. Et ce, dans le but de promouvoir les droits fondamentaux et l'autonomisation des femmes. Lors de la célébration de l'événement un film de 8 minutes sur la journée à travers le continent, a été projeté aux participantes. Ladite journée, rappelle en effet, «la contribution des femmes dans la libération de l'Afrique du colonialisme et la reconnaissance du rôle essentiel que continuent de jouer les femmes dans le développement du continent », a expliqué la secrétaire exécutive régionale de l'OPF en Afrique de l'Ouest, Mme Hassane Maimouna. Elle a indiqué que la pandémie de la Covid-19 qui impacte les économies à travers le monde depuis

deux ans, a touché beaucoup plus les femmes africaines évoluant le plus souvent dans le secteur informel. Parlant des idéaux de l'Union Africaine pour la promotion et l'autonomisation de la femme, Mme Hassane Maimouna a évoqué la ferme volonté de l'organisation à améliorer sensiblement l'accès des femmes aux secteurs financiers et économiques, à accroître les opportunités pour les femmes et les jeunes filles entrepreneures africaines et à renforcer leur inclusion au travail. Présidant la cérémonie de l'ouverture de la journée, la ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Mme Alahoury Aminata Zourkaleini a d'abord exprimé sa gratitude à l'Organisation Panafricaine des Femmes pour avoir confié la prestigieuse responsabilité du secrétariat exécutif régional pour l'Afrique de l'Ouest à notre pays. Elle a ensuite indiqué que l'objectif de la célébration de la journée

panafricaine des femmes est de promouvoir l'inclusion économique et financière des femmes, de mieux faire connaître les progrès et les difficultés des femmes africaines ainsi que les opportunités qui s'offrent à elles. Pour la ministre Alahoury Aminata, il y'a lieu de promouvoir davantage la participation de la femme africaine «à tous les niveaux de prise de décision et au développement de l'Afrique». Pour rappel, l'Organisation Panafricaine des Femmes est une institution qui a 59 ans aujourd'hui, avec siège à Johannesburg depuis 2008. L'organisation œuvre pour l'intérêt de la femme africaine et la transformation des conditions de vie des femmes pauvres, vulnérables et marginalisées, à travers diverses interventions et politiques auprès de l'Union Africaine et d'autres instances. Le thème de cette édition de célébration de la Jour-

née Panafricaine des femmes «cadre parfaitement avec la vision de SE Mohamed Bazoum, président de la République, Chef de l'Etat, à travers son programme de renaissance acte III, et traduite dans la déclaration de la Politique Générale du gouvernement », a dit la ministre de la promo-

première fête de la femme panafricaine depuis les 25 ans que j'habite en Afrique de l'Ouest. C'est un honneur pour nous d'avoir cette opportunité de collaborer avec le ministère pour appuyer cette journée», a affirmé la cheffe de mission de l'ONG, Mme Elisabeth Côté. Elle a souligné que CounterPart International a travaillé beaucoup avec des femmes au Niger, sur le leadership féminin notamment. « Les femmes ont une grande porte de succès, avec les microcrédits et certaines institutions financières de par leur réputation. Mais cette réputation semble ne pas être véritablement à la



Une vue des participants à la célébration de la journée

tion de la femme Alahoury Aminata. «Cette vision qui prône l'autonomisation des femmes et protection des filles est clairement exprimée dans le document de la politique nationale du genre et la stratégie nationale d'autonomisation économique des femmes », a-t-elle ajouté. Selon la ministre, plusieurs actions ont été entreprises relativement à l'accès des femmes aux infrastructures sociales et financières telles que les microfinances, les centres d'éducation et les centres de santé etc. Cet accès porte également sur les moyens de production, notamment aux équipements et à la formation technique. « Au nom de CounterPart, je suis ravie d'être à ma

hauteur. L'accès aux crédits est très important», a-t-elle relevé, disant que les institutions bancaires ont les possibilités de soutenir la sécurité financière des femmes, en appuyant leurs investissements. La présente journée devait permettre aux participantes (en grande partie des responsables d'organisations féminines,) de mieux cerner les défis et les opportunités de l'inclusion économique et financière des femmes au Niger, à travers trois panels prévus. Il est attendu à l'issue des échanges, des recommandations pertinentes pour améliorer les conditions d'une meilleure inclusion des femmes.

● Ismaël Chékaré



Photo de famille des participants autour de la ministre



## Avis d'Appel d'Offres Ouvert Local

AAO n°001/GFCS/CRA/2021



### POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES

Le Centre Régional AGRHYMET envisage d'attribuer un marché de fournitures de matériels informatiques à Niamey (Niger) financé par le Intra-ACP Climate Services and related applications du 11eme Fonds Européen de Développement (FED), à travers l'action Renforcement des capacités et opérationnalisation du Centre Climatique Régional (CCR) pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu en adressant un email à : [passationmarches.agrhymet@cilss.int](mailto:passationmarches.agrhymet@cilss.int) avec copie à [administration.agrhymet@cilss.int](mailto:administration.agrhymet@cilss.int)

La date limite de soumission des offres est fixée à **12 heures 30 minutes (heure locale) du 2 septembre 2021** au niveau du secrétariat de la Direction Générale du Centre Régional AGRHYMET de Niamey (Niger).

Les éventuelles informations complémentaires ou éclaircissements/questions seront publiés sur le site internet du Centre Régional AGRHYMET : [www.agrhymet.cilss.int](http://www.agrhymet.cilss.int)



## Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER  
Caisse Nationale de Sécurité  
Sociale  
Direction du Budget et des Investissements

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05/2021/CNSS



### POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES À LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance un appel d'offres ouvert pour **l'acquisition de matériels informatiques** constitués en un lot unique.

Les offres doivent être accompagnées des documents ci-après :

-la soumission ;  
-une caution bancaire d'au moins **2 % du montant du marché** ;  
-une ligne de crédit de **20 000.000 F CFA** :

une attestation de la CNSS, de l'Inspection du Travail et de l'ANPE. Se rapportant au présent appel d'offres, certifiant que le soumissionnaire est à jour dans le versement de ses cotisations ;

- une attestation de régularité fiscale (ARF), se rapportant au présent appel d'offres, attestant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la législation fiscale.

-une attestation d'inscription au registre de commerce ;

-une attestation de non faillite et de non liquidation judiciaire datant de moins de trois mois ;

- une attestation de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) attestant que le soumissionnaire ne fait l'objet d'aucune suspension ou d'exclusion

de la commande publique :

**paraphés**

Les soumissionnaires peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres moyennant la somme non remboursable de cent mille francs **(100 000) FCFA**.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à déposer leurs offres conformément à la présentation décrite dans le dossier d'appel d'offres **au plus tard le Mercredi 08 Septembre 2021 à 9 heures au Secrétariat de la Direction du budget et des Investissements de la CNSS sise à l'immeuble CNSS : Tel 20 73 43 54**

Les plis seront ouverts le même jour à **10 heures** en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents.

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir les informations complémentaires et examiner les dossiers d'appels d'offres à l'immeuble CNSS (Direction du Budget et des investissements), **B P 255 - Niamey Tel 20 73 43 54/20 73 43 50**

Le Directeur Général  
**Dr AKILOU AHMET BARINGAYE**

## Avis d'appel d'offres ouvert N°001/EDUCO\_NG/2021

### Pour la réalisation des travaux de construction de deux (02) blocs de 3 salles de classe équipées.

#### ATTENTION !!!

-Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent d'Educo au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ;

-Se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable Educo. Par "Manœuvres frauduleuses" on entend toute entente ou relation malsaine des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver Educo des avantages de cette dernière.

Aucun Soumissionnaire n'entrera en contact avec Educo, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où le marché sera attribué. Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des soumissions et aux recommandations concernant l'attribution du marché ne sera divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du marché au soumissionnaire retenu. Si le Soumissionnaire souhaite porter à l'attention d'Educo des informations complémentaires, il devra le faire par écrit. Toute tentative faite par un Soumissionnaire pour influencer Educo dans l'examen des soumissions ou la décision d'attribution pourra entraîner le rejet de sa soumission.

1. Le président de la commission d'attribution des marchés d'Educo au Burkina Faso/Niger dans le cadre de l'exécution du projet Projet d'Accès à une Education Sûre de qualité au profit des enfants affectés par la crise sécuritaire et la COVID-19 dans la Région de Tillabéri au Niger (PAES), financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et de Développement (AECID) et Educo, lance un appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux de construction de deux (02) blocs de 3 salles de classe équipées.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et

pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3. L'appel d'offres se compose d'un lot unique. Le délai de réalisation est de quarante-cinq (45) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres dans les bureaux d'Educo Niger sise à Niamey :

**Quartier Plateau – Rue d'Irhazer (Avenue MOHAMED V)**

**Tel : +227 99 34 22 56 / Bureau : +227 20 72 72 55**

**Boîte postale :10344 Niamey**

5. les frais de retrait de dossier sont fixés à un montant non remboursable de vingt mille **(20 000) francs CFA**

6. Les offres présentées en une copie (01) originale et deux (02) photocopies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA devra parvenir au secrétariat d'Educo à Niamey, **au plus tard le 11 août, à 10 heures 00 mn.**

L'ouverture des plis suivra immédiatement à partir de 10 heures 30 mn à Educo Niamey en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, Educo Niger ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent-vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Educo Burkina/Niger se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Directeur Pays Educo Burkina-Niger  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés  
**Olo Oscar PALE**

		<h2>Marchés Publics</h2>		
REPUBLIQUE DU NIGER Hôpital Général de Référence (HGR)		<h1>AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ</h1> <p>N°02/2021/HGR/DAF/SPMP/DSP/ENT.NET</p>		
<b>Pour l'entretien et le nettoyage des locaux de l'Hôpital Général de Référence (HGR)</b>				
<b>Structure :</b> Hôpital Général de Référence (HGR) ; <b>Exercice Budgétaire :</b> 2021. <b>Source de financement :</b> budget HGR/gestion 2021. <b>Mode de passation :</b> Appel d'Offres Ouvert. <b>Référence du Marché :</b> Marché N°372/21/MF/DGCM/EF Sur AO N°02/2021/HGR/DAF/SPMP/DSP/ENT.NET		<b>Objet du Marché :</b> recrutement d'un prestataire (société, entreprise, etc.) pour l'entretien et le nettoyage des locaux de l'Hôpital Général de Référence (HGR). <b>Date et support de publication :</b> Le Sahel N°10079 du 24 février 2021. <b>Date de notification aux soumissionnaires :</b> le 20 Mai 2021.		
N° de lot	Noms des Soumissionnaires	Montant Proposé/Montant corrigé	Délais d'exécution	Observations (motif rejet ou attribution)
Lot unique	SOCIETE N.E.T DECHETS SARL, RCCM-NI-NIA-2014-B-3618; BP: 748 Niamey-Niger; NIF: 32 244/S; Tel: 94 15 15 50	Trois Cent Vingt-Quatre Millions (324 000 000) francs CFA Hors Taxes, soit Trois Cent Quatre-Vingt-Cinq Millions Cinq Cent Soixante Mille (385 560 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.	Douze (12) Mois	Attribué (offre conforme pour l'essentiel et moins disante).
	T-PRONET, RCCM-NE-NIA-2019-M-1509, NIF: 47803/S; Tel: 89 89 90 90 Niamey-Niger.	Deux Cent Neuf Millions Sept Cent Quatre Vingt Dix Mille (209 790 000) francs CFA Hors Taxes.	Douze (12) Mois	Rejeté pour : - Absence des détails sur le calendrier d'exécution des prestations ; - Absence des détails sur la méthodologie et organisation ; - Absence de diplôme du superviseur.
	ETS MARWA SERVICES NIGER, RCCM-NE-NIM-01-2019-B13-00213 ; NIF : 55537/P ; BP : 782 Niamey-Niger ; Tel : 96 49 00 01.	Trois Cent Trente Trois Millions Trois Cent Soixante Six Mille (333 366 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises ;	Douze (12) Mois	Rejeté pour : - Absence des détails sur le calendrier d'exécution des prestations ; - Absence des détails sur la méthodologie et organisation ; - Absence de diplôme de superviseur.
	FABA FALABI, RCCM-NI-NIA-2007-A-299, NIF : 685 ; BP : 2514 Niamey-Niger ; Tel : 96 96 06 10	Deux Cent Douze Millions Neuf Cent Quarante Mille (212 940 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.	Douze (12) Mois	Rejeté pour présentation d'une offre anormalement basse.
	A6 CERECO, RCCM-NE-NIM-01-2020-A10-14520, NIF : 67 492/P; Tel : 96 98 95 94 Niamey-Niger	Trois Cent Vingt Quatre Millions Neuf Cent Mille (324 900 000) Francs CFA Hors Taxes.	Douze (12) Mois	Rejeté pour : - Insuffisance de capacité financière ; - Absence des listes des matériels et produits nécessaires ; - Absence de proposition du personnel ni de répartition du personnel ; - Absence du schéma directeur de nettoyage et entretien.
Le Directeur Général Médecin-Colonel OUMARA MAMANE				

		<h2>Marchés Publics</h2>		
REPUBLIQUE DU NIGER Hôpital Général de Référence (HGR)		<h1>AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ</h1> <p>N°03/2021/HGR/DAF/SPMP/DSP/NUT</p>		
<b>POUR LA FOURNITURE PAR COMMANDE DE L'ALIMENTATION DU PERSONNEL ET DES PATIENTS</b>				
<b>Structure :</b> Hôpital Général de Référence (HGR) ; <b>Exercice Budgétaire :</b> 2021. <b>Source de financement :</b> budget HGR/gestion 2021. <b>Mode de passation :</b> Appel d'Offres Ouvert. <b>Référence du Marché :</b> AON N°03/2021/HGR/DAF/SPMP/DSP/NUT <b>Objet du Marché :</b> Fourniture par commande de l'alimentation du personnel et des patients <b>Date et support de publication :</b> Le Sahel N°10 126 du 20 Mai 2021. <b>Date de notification aux soumissionnaires :</b> le 29 Juin 2021.				
N° de lot	Noms des Soumissionnaires	Montant Proposé/Montant corrigé	Délais d'exécution	Observations (motif rejet ou attribution)
Lot unique	ETS NDM&FILS, RCCM-NI-NIA-2007-A-670; BP: 10 409 Niamey-Niger; NIF: 12 876/S; Tel: 96 90 16 16	Trois Cent Trente Neuf Millions Deux Cent Vingt Deux Mille Huit Cent Cinquante Sept (339 222 857) francs CFA Hors Taxes, soit Quatre Cent Trois Millions Six Cent Soixante-Quinze Mille Deux Cents (403 675 200) francs CFA Toutes Taxes Comprises.	Douze (12) Mois	Attribué (offre conforme pour l'essentiel et moins disante)
Le Directeur Général Médecin-Colonel OUMARA MAMANE				

<b>OFFICE NOTARIAL</b> <b>Maître ISSOUFOU BOUBACAR Ismael,</b> <b>Notaire à la résidence de Niamey</b> <b>Boukoki, Boulevard Mali Béro, Face IPSP</b> <b>Cell : 96.66.17.55/90.07.63.26,</b>	
<h2>AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE</h2>	
<b>Forme :</b> Société Anonyme avec conseil d'administration <b>Dénomination :</b> La société a pour dénomination sociale : « AMANA FINANCE ISLAMIQUE » S.A. <b>Objet :</b> La Société a pour objet social en République du Niger, pour son compte, soit pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, sous réserve expresse de se conformer à la législation et à la réglementation en vigueur en République du Niger, l'exercice des activités ci-dessous : -La collecte de l'épargne ; -Les opérations de crédit dont celles répondant aux principes islamiques ; -Les engagements par signatures ; -Le transfert d'argent ; -Toutes opérations ou activités connexes autorisées ; et généralement, toutes opération industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. <b>Siège social :</b> Le siège social est fixé à Niamey, Quartier : Poudrière/boulevard mali-béro, Rue : PO 34, porte 4372, B.P: 2034 Niamey-Niger (République du Niger). <b>Capital :</b> le capital social est fixé à <b>Trois Cent Millions (300.000.000) F CFA</b> divisé en <b>Trente Mille (30.000) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA</b> chacune, attribué aux actionnaire au prorata de leurs apports. <b>Durée :</b> la durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) sauf dissolution anticipée ou prorogation. <b>Administration :</b> - Monsieur <b>OMAR SIDI AHMED</b> est nommé président du conseil d'administration ; - Monsieur <b>MOHAMED ATTAIB KALIFA</b> est nommé administrateur, - Monsieur <b>ABDOUL-MALIK OMAR BABA HAMED</b> est nommé administrateur, - Monsieur <b>HAMZA OMAR</b> est nommé administrateur, - Monsieur <b>MOUMOUNI OUMAR</b> est nommé directeur général ; <b>Dépôt au greffe et Immatriculation :</b> Dépôt des pièces constitutives au greffe du Tribunal de commerce de Niamey en date du 26 juillet 2021 et la société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro : <b>NE-NIM-01-2021-B14-00280</b>	
Pour avis LE NOTAIRE Maître ISSOUFOU BOUBACAR Ismael	

## ● Célébration de la journée nationale des personnes handicapées «Agir pour l'égalité des chances des personnes handicapées en éducation»

Le 31 juillet 2021, le Niger a célébré la 29<sup>ème</sup> édition de la journée nationale des personnes handicapées. A cette occasion, le ministre de la Santé Publique, de la Population et des affaires sociales, Dr. Illiassou Idi Maïnassara a livré un message.

Le ministre de la santé a tenu à rappeler que c'est au cours de la conférence nationale souveraine tenue en 1991, que l'acte instituant la journée nationale des personnes handicapées a été pris et son décret d'application n°92/255 est intervenu le 26 juillet 1992. «Pour rappel, l'objectif poursuivi à travers la célébration de cette journée est de réaffirmer le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sensibiliser, mobiliser et faire le plaidoyer pour la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans toutes les actions

de développement », a-t-il indiqué.

D'après les résultats du quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H) de 2012, l'effectif des personnes handicapées tourne autour de 715.497 soit 4,2% de la population générale. Plus de 60% de ce groupe moins de 20 ans et 75% ont moins de 30 ans. Ce qui, selon Dr. Idi Illiassou Maïnassara démontre la jeunesse de la population des personnes handicapées. Il a rappelé par ailleurs que le choix de ce thème cadre parfaitement avec l'axe 7 de la déclaration de politique générale du



Dr. Illiassou Idi Maïnassara

gouvernement qui met l'accent sur la solidarité et l'inclusion sociale des catégories en situation de vulnérabilité parmi lesquelles, les personnes handicapées. A cet effet, a-t-il ajouté, «beaucoup de réalisations sont faites notamment en faveur des enfants handicapés. On peut citer l'admission au CI pour les enfants handicapés même à l'âge

de 12 ans quel que soit le type d'handicap, le renforcement des capacités des enseignants et encadreurs dans différents domaines pour la prise en charge des besoins spécifiques des enfants handicapés, l'appui alimentaire aux écoles spécialisées, l'octroi de bourses d'études, de matériel informatique de tricycles et contours d'oreilles aux élèves et

étudiants handicapés, ainsi que l'accompagnement dans la formation professionnelle. ». Poursuivant son discours, le ministre de la Santé a relevé aussi que pour marquer cette 29<sup>ème</sup> édition de la JNPH, il est prévu un certain nombre d'activités notamment les 100 pas du Gouvernement vers l'inclusion des personnes handicapées et la tenue d'un forum sur l'éducation de cette couche. Dr Idi Illiassou Maïnassara a adressé ses remerciements aux partenaires techniques et financiers pour leur engagement dans cette œuvre de prise en compte des personnes handicapées dans le processus de développement au Niger.

Ibrahim Maïga

## ● Lancement régional de la deuxième phase du programme d'appui aux collectivités territoriales à Maradi Consolider les acquis de la première phase

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Saidou Halidou a procédé ce matin au lancement régional de la deuxième phase du programme d'appui aux collectivités territoriales (PACT 2) dans les régions de Dosso et Maradi financé par la coopération suisse. Le montant de ce projet pour les deux régions est de neuf (09) milliards de francs CFA sur la période de 2021-2025.

Dans son allocution, il a rappelé que c'est dans un contexte national caractérisé par une grande pauvreté et une faible capacité de gouvernance locale que la Confédération suisse à travers la Délégation Danoise de Coopération a décidé d'accompagner le processus de décentralisation en cours au Niger à travers la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales dans la région de Dosso et Maradi. « Par ce geste, il s'agissait pour ce pays ami du Niger d'apporter des appuis à ces deux régions afin d'optimiser la gestion des ressources naturelles,

d'assurer un développement économique et social inclusif, équilibré, équitable et durable pour une population en forte croissance dans des conditions de paix et en favorisant les droits humains », a-t-il soutenu. Saidou Halidou a précisé que le PACT est un programme à trois (3) dimensions au cœur de trois (3) problématiques majeures que sont, la gouvernance locale, le développement économique régional et la délivrance des services publics sociaux de base aux populations.

Pour lui, après la réussite de la première phase, la seconde préconise de

faire en sorte que « les conditions de vie des populations s'améliorent et les régions se développent économiquement grâce à des citoyens impliqués, une bonne gouvernance locale et l'animation du développement économique régional par les conseils régionaux ».

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a indiqué qu'au-delà du caractère symbolique de cette cérémonie, elle représente un moment fort et une étape supplémentaire dans la consolidation de notre processus de décentralisation, en ce qu'il s'inscrit dans la double perspective de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement adoptée le 26 mai 2021 et le document cadre de politique nationale de décentralisation qui préconisent le renforcement du rôle des collectivités territoriales dans la gestion des changements climatiques,



Lors de l'atelier du lancement du PACT 2

la migration, la sécurité, la coopération transfrontalière entre collectivités locales. Il a invité les représentants des collectivités territoriales à plus d'initiative et de rigueur afin d'être à la hauteur des enjeux de la mise en œuvre du PACT2.

Le gouverneur de la région de Maradi, M. Zakari Oumarou pour sa part a indiqué que le dispositif de management du PACT2 prévoit une unité de gestion mise en place par le Laboratoire Citoyennetés pour assurer la mise en œuvre opérationnelle du

programme ainsi que la gestion administrative et financière ; le comité de pilotage (COFIL) au niveau national, présidé par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation et les cadres régionaux de concertation au niveau régional. Il a réaffirmé leur disponibilité et leur engagement à accompagner le PACT2 pour faire de nos collectivités territoriales de véritables structures de promotion du développement local.

Tiémogo Amadou  
ANP-ONEP Maradi

● *Front social*

## La CDTN s'inquiète de la remise en cause de certains acquis et demande à ses membres de se mobiliser

Réunie à la bourse du travail Ibrahim Mayaki, la Confédération démocratique des travailleurs du Niger (CDTN) a rendu public, le samedi 31 juillet dernier, une déclaration suivie d'une conférence de presse. Dans cette sortie médiatique qui intervient deux (2) ans après les élections professionnelles du 31 juillet 2019 qui lui a permis de prendre la tête du mouvement syndical au Niger en tant que centrale la plus représentative, la CDTN dénonce les agissements de certains ministres qu'elle juge contraires aux promesses faites par le Gouvernement et, dans la foulée appelle ses membres à la mobilisation générale. La CDTN s'inquiète ainsi, selon elle, de la remise en question de plusieurs acquis obtenus par les travailleurs nigériens au cours des derniers mois de gouvernance du précédent gouvernement.



Le SG/CDTN (centre) lors de la déclaration

Dans sa déclaration rendue publique, la Confédération démocratique des travailleurs du Niger rappelle que malgré l'absence de négociations autour de sa plateforme revendicative remise au gouvernement le 1er mai dernier, certains des douze (12) points qu'elle défendait ont connu des avancées significatives sous l'ancien gouvernement. Elle pointe du doigt certains ministres qu'elle juge personnellement responsables du gel actuel de plusieurs promesses gouvernementales que la centrale syndicale considèrerait comme étant des acquis. Pour illustrer son constat, la CDTN donne l'exemple des incidences financières dont,

soutient-elle, le traitement et le paiement sont en souffrance avec l'arrêt des travaux du comité chargé du dossier, de même que l'opération des quinze milles (15.000) parcelles viabilisées et clôturées destinées aux travailleurs qui tarde à commencer du fait de la non mise à disposition des fonds nécessaires au lancement des travaux. La confédération syndicale cite aussi le rehaussement de l'âge de la retraite à soixante-cinq (65) ans pour les travailleurs qui le désirent qui tarde à se matérialiser car, le comité interministériel chargé des négociations n'a pas été mis en place par la partie gouvernementale. A travers sa déclaration, la

CDTN «met en garde» le gouvernement contre toute remise en cause des acquis des travailleurs et demande «la convocation dans les plus brefs délais de l'atelier, tel que promis par le premier ministre pour prendre en compte les observations des organisations syndicales sur l'avant-projet du statut général de la fonction publique de l'Etat ». Elle demande aussi le déblocage immédiat de l'inscription budgétaire pour le démarrage de l'opération des quinze milles (15.000) parcelles clôturées destinées aux travailleurs, la reprise des travaux d'apurement des incidences financières et la poursuite du paiement «conformément aux différents protocoles

d'accord signés avec les partenaires sociaux», de même que la convocation du comité interministériel chargé des négociations pour débattre des doléances soumises à l'occasion de la commémoration de la fête du travail le 1er mai dernier. Après la déclaration, le secrétaire général de la Confédération démocratique des travailleurs du Niger, M. Idrissa Djibrilla a répondu aux questions des journalistes. Les échanges ont essentiellement porté sur le ton adopté dans la déclaration, sur le rehaussement de l'âge de la retraite à 65 ans et sur le climat syndical au Niger qui laisse croire à une guerre de tranchée entre centrales syndicales afin de s'assurer

du leadership du mouvement. Le SG de la CDTN a balayé du revers de la main le constat qui voudrait que les centrales syndicales soient en confrontation. Il a expliqué que la lutte syndicale n'est pas menée contre un quelconque gouvernement ou syndicat. « La mission des syndicats est de lutter contre l'injustice et la précarité », a-t-il dit. Sur la question du rehaussement de l'âge de la retraite pour les fonctionnaires qui le souhaite, M. Idrissa Djibrilla a précisé que c'est une recommandation qui découle des conclusions du forum sur le travail. Cette demande, poursuit-il, permet d'harmoniser les différents statuts au sein la fonction publique du Niger. Une fois adopté et loin des idées reçues, a fait savoir le responsable syndical, il stimulera le recrutement des jeunes, maintiendra un personnel expérimenté pour l'encadrement et résoudra le sentiment d'injustice sociale né des différents départs à la retraite qui créent une inégalité parmi les citoyens.

● Souleymane Yahaya

● *2ème congrès statutaire du Syndicat National du Métier de la Musique (SNMM-Tangam)*

## “La Revalorisation du Droit d'Auteur”, thème de retenu

Le Syndicat National du Métier de la Musique (SNMM-Tangam) a tenu le mercredi 28 juillet 2021 au CFPM-Tayya de Niamey son deuxième congrès statutaire. Plusieurs acteurs du métier de la musique et syndicaux ont pris part aux assises de ce congrès afin d'accompagner le SNMM-Tangam dans la lutte pour “la Revalorisation du Droit d'Auteur”.

A l'ouverture des travaux, le représentant du ministre de la culture du tourisme et de l'artisanat M. Ibrahim Mahamane a salué les efforts et la synergie d'action qui existe entre les acteurs du métier de la musique et les autorités en charge de la culture. « Il est nécessaire de s'asseoir pour tisser des éléments qui puissent servir le secteur de la culture. C'est nécessaire de respecter les textes réglementaires pour la crédibilité des artistes et pour que les acteurs du métier de la musique soient respectés », a dit

le représentant du ministre en charge de la culture. Par ailleurs, M. Ibrahim Mahamane a rappelé les avancées enregistrées et quelques outils d'accompagnement mis en place par son département ministériel pour améliorer l'environnement juridique et institutionnel au profil des artistes, notamment l'adoption du statut de l'artiste, du fonds de développement des arts et de la Culture, etc. « Ces outils ne valent rien si nous ne nous asseyons pas pour travailler à leur mise en œuvre effective. Je vous demande de travailler pour aboutir à des choses qui

vont servir la culture en général, le métier de musique en particulier », a-t-il ajouté. Pour sa part, le secrétaire général du Syndicat National du Métier de la Musique (SNMM-Tangam) a rappelé que ce deuxième congrès statutaire vise à asseoir une base juridique telle que prévue par les textes de sa structure qui ont conféré une légalité et une force à “SNMM-Tangam” d'agir conséquemment dans la défense des intérêts matériels et moraux de tous ceux qui exercent les métiers de la Musique et par extension, l'ensemble des acteurs culturels. Selon M. Yacouba Adamou dit Black Mailer, les difficultés et les défis auxquels leur syndicat fait face sont énormes. «Les conséquences liées, tant à la créativité et aux aspects sociaux sont désastreuses. D'où l'urgence



Les artistes et les officiels lors du congrès

d'apporter des solutions urgentes à certaines priorités”. Notons qu'au cours de ces assises, la question du Droit d'Auteur au Niger a été placée au cœur des préoccupations. «Ceci pour permettre aux uns et aux autres d'avoir une claire vision du Droit d'Auteur; les difficultés auxquelles est confrontée l'Institution en charge de ses questions et les susceptibles contributions

que nous pouvons apporter pour faire du Droit d'Auteur une réalité au Niger. Nous réaffirmons une fois encore que le Droit d'Auteur, c'est le salaire de l'Artiste. Et un salaire est fait pour protéger et non pour détruire», a notifié M. Yacouba Adamou dit Black Mailer.

● Abdoul-Aziz Ibrahim



REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE ZINDER  
DIRECTION REGIONALE DE L'HYDRAULIQUE  
ET DE L'ASSAINISSEMENT  
BP : 480, Tél/fax. : 20 510 419

## Marchés Publics

# Avis d'Appel d'offres ouvert

N°04/2021/DRH/A/MCF-BIE/PROSEHA/ZR

### Pour les travaux de réalisation de deux (2) stations de pompage pastorale (SPP) dans la région de Zinder

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite au plan prévisionnel annuel de passation des marchés publics pour l'année 2021 du ministère de l'hydraulique et de l'assainissement approuvé par l'ARMP et publié sur son site.

Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu des fonds du Grand-duché de Luxembourg et du Royaume du Danemark afin de financer le MCF/PROSEHA et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds à travers la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux de réalisation de deux (2) stations de pompage pastorale (SPP) dans la région de Zinder.**

2. La Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Réalisation de deux (2) stations de pompage pastorale dans la région de Zinder.

3 La passation de Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 27 à 34 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les travaux sont constitués en un (1) Lot.

Lot	Département	Commune	Centre	Type	Longitude	Latitude	Source d'énergie
1	Tesker	Tesker	Giãadjadi	SPP	11°04'32"	14°51'00"	Hybride(T/S)
			Dourwanga	SPP	11°04'32"	14°56'56"	Hybride(T/S)

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après BP : 480, Tél/fax. : 20 510 419 Email : contact.drhazinder@gmail.com entre **9 heures et 17 heures du lundi au Jeudi et 9 heures et 12 heures le vendredi.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont détaillées à l'Article IC 11.1 h de la section « Données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ».

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (**200 000 F**) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder, BP : 480, Tél/fax. : 20 510 419.** La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par remise en mains propres ou par voie électronique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder, BP : 480, Tél/fax. : 20 510 419 **au plus tard le 30 Août 2021 à 10 h 00 mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et le maître d'ouvrage ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Quatre millions (**4 000 000**) FCFA

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 30 Août 2021 à 10 h 00 mn** dans la salle des réunions de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Directeur Régional  
Tassiou GALADIMA



## Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE DOSSO DEPARTE-  
MENT DE TIBIRI COMMUNE  
RURALE DE DOUMEGA

# AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 001/CRD/2021

### POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES ET MODIFICATION DE TRACÉ SUR LA ROUTE KOREBEHEMÉ - BIRNI FALA DANS LA COMMUNE RURALE DE DOUMEGA

1. Dans le cadre de la en œuvre du Programme d'Appui au Développement Durable dans la Région de Dosso-Phase II (PADADII/NIG025) financé par la Coopération Luxembourgeoise au Niger, la Commune Rurale de Doumega a bénéficié d'une subvention pour les travaux de traitement des points critiques et modification de tracé sur la route korebechemé - Birni Fala dans la commune rurale de Doumega

2. La commune rurale de Doumega sollicite donc des offres fermées de la part des candidats éligibles (Entreprises de la catégorie 2 et plus) répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux

Cités haut, en un (01) lot unique

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à la section I et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune rurale de Doumega

Tel : **96 98 06 55** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la mairie de **09h à 16h (lundi au jeudi) et 09 à 12h.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont spécifiées dans les

DPAO

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cent mille (**100 000**) FCFA aux adresses mentionnées ci-dessus.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **La Mairie de Doumega région de Dosso au plus tard le 12 août 2021 à 09 heures.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **1 200 000CFA**

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de Cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 12 août 2021 à 09 heures 30 minutes** dans salle de réunion de la Mairie de Doumega.

Le Secrétaire Général de la  
Commune

## AVIS DE RECRUTEMENT

### D'UN (1) DIRECTEUR D'ETUDE

Une société de la place spécialisée en AEP et Travaux publics recherche :

Un (1) Directeur d'Etude :

Titulaire d'un BAC+4/5 ou plus en hydraulique, Bâtiment, Travaux Publics, ou équivalent. Vous justifiez d'au moins 10 années d'expériences en entreprise. Avoir au moins 3 ans d'expérience dans un poste similaire. Coordonner l'élaboration des Soumissions aux Dossiers d'appel d'offres ainsi l'élaboration et le suivi des Etudes relatives aux Dossiers Techniques d'Exécution des projets en impliquant les chefs de départements et sous la supervision du Directeur Général. Être Dynamique, rigoureux, fédérateur, autonome, organisé des projets, avec un esprit créatif, une grande capacité de résistance à la pression, d'excellentes qualités relationnelles et de réelles compétences managériales. La maîtrise des logiciels de génie civil est indispensable.

Le Poste

Comme principales missions, vous aurez à :

-Identifier les nouveaux appels d'offres et apprécier la capacité de l'entreprise à y répondre en lien avec la direction générale

-Coordonner la préparation des offres de soumission en réponse aux appels d'offres retenue

-Assister le Directeur technique dans l'élaboration des dossiers techniques d'exécution

-Elaboration des demandes de cotation à partir des DAO

-Analyser pour les propositions techniques des offres dans le respect des spécifications techniques des DAO

-Soumettre les soumissions et Devis à validation du Directeur Général ou autre comité impliqué dans la préparation des offres.

-Tenir un tableau de bord de suivi des appels d'offres en cours de traitement de tous les marchés (alerte respect planning de soumission)

-Coordination des volets Etudes et administration de tous les départements

-Instruire des répartitions des tâches au niveau des chargés de dossier au niveau de tous les départements,

-Assister le Directeur Technique dans le processus de sélection des sous-traitants chargés des volets d'études d'exécution

-Proposer des améliorations sur l'organisation des départements et des procédures

Autres tâches

-Assister le Directeur Général dans l'organisation et l'animation des réunions de Direction.

-Exécuter les missions et tâches administratives et de représentation de sa compétence sur demande de la Direction  
Envoyer vos dossiers (demande, CV détaillé, attestations de travail, copies certifiées de diplômes) au plus tard le 30/08/2021 à 17 Heures par mail à [jobcenter@ibigroupe.com](mailto:jobcenter@ibigroupe.com)



REPUBLIQUE DU NIGER  
AGENCE DE MAITRISE  
D'OUVRAGE  
DELEGUEE DE L'ENTRETIEN  
ROUTIER (AMODER)

## Marchés Publics

# AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°2021/010/AMODER



**Pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un caniveau fermé en béton armé à Goudel en (1) lot unique**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le sahel Quotidien du Sahel n° 10055 du 13/01/2021 et ses additifs.

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2021, l'Agence de Maitrise d'Ouvrage Déléguee de l'Entretien Routier (AMODER) lance le présent Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un caniveau fermé en béton armé à Goudel en (1) lot unique avec un délai d'exécution de 90 jours.

3. Le Directeur sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation desdits travaux.

4. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public à son article 30 et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

**AGENCE DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE DE L'ENTRETIEN  
ROUTIER, Quartier Terminus, Rue de la Lybie, Tel  
20330880/20330878, BP 13 176 Niamey-Niger.**

6. La participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale ou groupement desdites personnes en règle vis-à-vis de l'administration (Voir le DPAO) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à l'Agence de Maitrise d'Ouvrage Déléguee de l'Entretien Routier (AMODER) ou le retirer sur présentation d'un reçu de versement d'un montant non remboursable de Cent Mille Francs CFA (100.000 F CFA) au compte ouvert au nom du FER n°251.110.18611-63 à la SONIBANK.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction de l'Agence de Maitrise d'Ouvrage Déléguee de l'Entretien Routier (AMODER), Quartier Terminus, Rue de la Lybie, Tel 20330880/20330878, BP 13 176 Niamey-Niger **au plus tard le 02 Septembre 2021 à 10 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conformément aux clauses du DPAO.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 02 Septembre 2021 à 11 heures** dans la salle de réunions de l'AMODER.

**Par décision motivée, l'Administration de l'AMODER se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.**

**Le Directeur  
AWALY GOUZAYE**



REPUBLIQUE DU NIGER  
AGENCE DE MAITRISE  
D'OUVRAGE  
DELEGUEE DE L'ENTRETIEN  
ROUTIER (AMODER)

## Marchés Publics

# AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°2021/011/AMODER



**Pour l'exécution des travaux d'entretien des routes en terre en cinq (5) lots**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le sahel Quotidien du Sahel n° 10055 du 13/01/2021 et ses additifs.

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2021, l'Agence de Maitrise d'Ouvrage Déléguee de l'Entretien Routier (AMODER) lance le présent Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien des routes en terre en cinq (5) lots :

lots	REGION	ROUTE		Délais
lot 1	TILLABERI	RN_X6008B	INT X6008- KOKAINA	5 mois
	TILLABERI	RN_X6090	INT N4_01-BALATI	
	TILLABERI	RN_X6050	INT N24 PK64_32-GATAWANE	
	DOSSO	RN_X3032	TOMBO KOIREY (INT X3031)-FALWEL	
	DOSSO	RN_X3043	KOUDJE (INT N35)-GUILLADJE	
	DOSSO	RN_R3003	KARA KARA (INT N2)-LAGUERRE	
	DOSSO	RN_X3049	TIBIRI-FADAMA	
lot 2	TAHOUA	RN_X5004	BOUZA (INT N16)-MANDETTA	4 mois
	TAHOUA	RN_X5055	TAHOUA-BARMOU	
lot 3	MARADI	RN_N0032_02	DAKORO-BELBEDJI	6 mois
	MARADI	RN_R4001	TCHADOUA-GAZAOUA	
	MARADI	RN_X4014	DJANJOUNA DAN TANI-CHADAKORI	
lot 4	ZINDER	RN_N0032_02	DAKORO-BELBEDJI	6 mois
	ZINDER	RN_N0032_03	BELBEDJI-SABON KAFI	
lot 5	AGADEZ	RN_R1003	TCHIROZERINE-TAFADAK	4 mois

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Il ne sera attribué qu'un maximum d'un (01) lot par soumissionnaire. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer plusieurs lots à un soumissionnaire au cas où il n'y aurait qu'un seul soumissionnaire qui rencontre les

**exigences du dossier pour ces lots.**

3. Le Directeur sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation desdits travaux.

4. La passation des Marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public à son article 30 et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **AGENCE DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE DE L'ENTRETIEN ROUTIER, Quartier Terminus, Rue de la Lybie, Tel 20330880/20330878, BP 13 176 Niamey-Niger.**

6. La participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale ou groupement desdites personnes en règle vis-à-vis de l'administration (Voir le DPAO) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à l'Agence de Maitrise d'Ouvrage Déléguee de l'Entretien Routier (AMODER) ou le retirer sur présentation d'un reçu de versement d'un montant non remboursable de Cent Cinquante Mille Francs CFA (150.000 F CFA) au compte ouvert au nom du FER n°251.110.18611-63 à la SONIBANK.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction de l'Agence de Maitrise d'Ouvrage Déléguee de l'Entretien Routier (AMODER), Quartier Terminus, Rue de la Lybie, Tel 20330880/20330878, BP 13 176 Niamey-Niger **au plus tard le 7 Septembre 2021 à 10 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission pour chaque lot conformément aux clauses du DPAO.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 7 Septembre 2021 à 11 heures** dans la salle de réunions de l'AMODER.

**Par décision motivée, l'Administration de l'AMODER se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.**

**Le Directeur  
AWALY GOUZAYE**



REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTÈRE DE L'URBANISME  
ET DU LOGEMENT  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES MARCHES PUBLICS ET DES  
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

## Marchés Publics

# AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/2021/MDUL/SG/DGAC/DMP-DSP

### Pour les Travaux de Réhabilitation du Ministère de la Jeunesse et ses annexes

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite au plan prévisionnel de passation de marchés publics de l'année 2021 publié sur le site de SIGMAP et dans les colonnes du Sahel-Quotidien N°10057 du lundi 18 janvier 2021.

2. Le Ministère de l'Urbanisme et du Logement dispose des fonds sur le Budget National, afin de financer **les Travaux de Réhabilitation du Ministère de la Jeunesse et ses annexes**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

3. Le Ministère de l'Urbanisme et du Logement sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser travaux suivants :

Les travaux consistent à la réhabilitation des ouvrages suivants :

**a. Bâtiment Principal Immeuble R+3;**  
**b. Bâtiments de l'INJS ;**  
**c. Centre des Jeunes de Taladjé ;**  
**d. Bâtiments du CNIDJ Kalley Sud ;**  
**e. Centre des Jeunes /Aéroport ;**

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 28 à 39, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Urbanisme et du Logement, Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, Place Nelson Mandela, BP: 502-Niamey (Niger); Tél. : (00227) 20 20 35 22; Fax: (227) 20 72 54 64- Email: muhdfp@intnet.ne et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, Place Nelson Mandela, BP: 502-Niamey (Niger); Tél. : (00227) 20 20 35 22; Fax: (227) 20 72 54 64, de 8 heures à 17 heures .**

6. Les exigences en matière de qualifications sont telles que spécifiées dans le DPAO.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, Place Nelson Mandela, BP: 502-Niamey (Niger); Tél. : (00227) 20 20 35 22; Fax: (227) 20 72 54 64. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque bancaire. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, Place Nelson Mandela, BP: 502-Niamey (Niger); Tél. : (00227) 20 20 35 22; Fax: (227) 20 72 54 64 **au plus tard le lundi 30 août 2021, à 10 heures.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de six millions (6 000 000) francs CFA ou un chèque certifié d'un montant équivalent.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés à l'ouverture des plis **le lundi 30 août 2021, à 10 heures** à l'adresse suivante : Salle de réunion du Ministère de l'Urbanisme et du Logement, 1er étage, 2ème porte, couloir de l'aile droite.

12. Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

Le Ministre de l'Urbanisme et du Logement  
MAIZOUMBOU LAOUAL AMADOU

MINISTÈRE DU PLAN  
SECRETARIAT GENERAL

PROJET DE GOUVERNANCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES POUR  
LE DEVELOPPEMENT LOCAL (GOLD) ET REPONSE AU COVID-19  
Unité de Coordination du Projet

## Avis de manifestation d'intérêt

Crédit IDA-67480 et Don IDA-D6970  
NE-GOLD-231334-CS-QCBS



### Pour le recrutement d'une firme pour une assistance technique au secteur pétrolier

Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un financement de la Banque mondiale, et a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « **Assistance technique au secteur pétrolier** ».

Les services de consultant (« Services ») comprennent : les termes de référence peuvent être obtenus à l'Unité de Coordination du Projet ; Email : [clairehanounou@yahoo.fr](mailto:clairehanounou@yahoo.fr) avec copie à [iyahaya89@yahoo.fr](mailto:iyahaya89@yahoo.fr).

Le projet de Gouvernance des industries extractives pour le Développement Local (GOLD) et réponse au covid-19 invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : Être un cabinet constitué depuis au moins dix (10) ans, avec une expérience avérée dans le domaine de la promotion du contenu local des industries extractives des pays en voie de développement. Le cabinet doit justifier d'au moins trois (3) expériences similaires dans des économies comparables à celle du Niger. Le consultant doit également faire part de ses connaissances actuelles sur les engagements commerciaux du Niger dans les traités bilatéraux ou multilatéraux.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants) en date de juillet 2016 (révisé en novembre 2017 et août 2018), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont

applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants) de Juillet 2016 (révisé en novembre 2017 et août 2018).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 9h00 à 17h30 et le vendredi de 09 H 00 à 13h00.**

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en personne ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 6 août 2021 à 9h00.** Les manifestations d'intérêt envoyées électroniquement doivent être des fichiers non modifiables (pdf).

PROJET DE GOUVERNANCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES POUR LE  
DEVELOPPEMENT LOCAL (GOLD) ET REPONSE AU COVID-19

Unité de Coordination du Projet

BP : 10 000 Niamey- Niger ;

Téléphone : 20 35 06 26

Avenue de la radio nationale sur le nouveau pavé de Dar-Es-Salam.

E-Mail: [clairehanounou@yahoo.fr](mailto:clairehanounou@yahoo.fr) avec copie à [iyahaya89@yahoo.fr](mailto:iyahaya89@yahoo.fr)

## ● Mort de Jacob Desvarieux

# Jocelyne Béroard sur tous les fronts afin d'honorer la mémoire de l'artiste

Après la mort brutale de Jacob Desvarieux, sa complice Jocelyne Béroard est sur tous les fronts afin d'honorer la mémoire d'un artiste avec lequel elle a travaillé pendant quarante ans. Se verrait-elle poursuivre l'aventure sans lui ? Elle répond dans les colonnes du Parisien de ce dimanche 1er août.

Testé positif au coronavirus le 12 juillet dernier, Jacob Desvarieux s'est malheureusement éteint le vendredi 30 juillet à l'âge de

du Dimanche, sa complice Jocelyne Béroard s'est ainsi souvenu d'un leader charismatique dont l'âpre combat contre la maladie forçait

de cette année 1984 où le tube Zouk la sé sèl médikaman nou ni a propulsé Kassav' sur le devant de la scène : « C'est à ce moment-là qu'on a fait la tournée dans le monde entier. Ce titre-là était joué à la fin de nos concerts », raconte-t-elle, « On ne peut pas imaginer en faire un sans Jacob pour chanter « Zouk la sé sèl médikaman nou ni ». » Car la disparition du musicien

va obliger le groupe à se remettre en question, comme le confesse Jocelyne Béroard : « Continuer sans Jacob, cela ne va pas être possible. On a déjà perdu un chanteur, Patrick Saint-Éloi, en 2010. Sans Jacob, est-ce qu'on a le droit d'appeler encore le groupe Kassav' ? Je ne sais pas, on va y réfléchir. Je crois qu'il est peut-être bon de penser autrement aujourd'hui. »

Pour le moment, la chanteuse craint surtout de ne pas être en mesure de faire ses adieux à son ami : « Nous sommes loin de la Guadeloupe. Je suis à Paris. Nous attendons de nous retrouver avec sa famille, l'entourage. Enfin, si nous le pouvons. Avec la pandémie, cela devient compliqué. »

π(Source : Voici.fr)



Le groupe Kassav' sur scène en mai 2009

soixante-cinq ans au CHU de Guadeloupe. Le cofondateur du groupe Kassav' avait été placé en réanimation puis plongé dans le coma. De nombreuses personnalités lui ont depuis rendu un hommage appuyé, saluant le talent et l'humilité d'un artiste qui aura su faire danser le monde entier au son de la musique zouk. Dans les colonnes du Journal

l'admiration : « Ses problèmes de santé avaient achevé de forcer notre respect et notre admiration. Transplanté du rein, il se levait à l'aube pour aller faire sa dialyse, puis il courait pour attraper l'avion de la tournée. Jamais je ne l'ai vu en faire état ni se plaindre ». Dernier au revoir Dans les colonnes du Parisien, la chanteuse s'est également souvenu

## ● Bénin

# Le 61e anniversaire de l'accession du pays à l'indépendance sera célébré en mode confiné à cause de la COVID-19

Le Bénin va célébrer dimanche le 61e anniversaire de son accession à la souveraineté nationale et internationale en mode confiné dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de COVID-19, avec une très courte cérémonie de prise d'armes, qui se tiendra au palais de la présidence, annonce un communiqué gouvernemental parvenu samedi à Xinhua à Cotonou.

Selon la même source, outre la prise d'armes au palais présidentiel, la cérémonie de la célébration du 61e anniversaire de l'accession du Bénin à l'indépendance sera aussi marquée par un dépôt de gerbe au pied du Monument aux morts à Xwlacodji, un quartier populaire de Cotonou, par le président Patrice Talon, en vue d'honorer la

mémoire des illustres disparus du pays et saluer la bravoure des Forces de défense et de sécurité. Selon les données sanitaires publiées jeudi dernier à Cotonou, en date du 26 juillet, le Bénin comptait 8.394 cas positifs dont 8.136 guéris et 108 décès.

(Xinhua)

## ● Burkina Faso

# François Compaoré a pris acte de la décision de son extradition, selon ses avocats

Les avocats de François Compaoré, inculpé dans le dossier de l'assassinat du journaliste d'investigation Norbert Zongo, ont annoncé que leur client a pris acte de la décision de son extradition vers le Burkina Faso.

À l'issue de quatre ans de procédure, le Conseil d'Etat français a validé le décret d'extradition de François Compaoré vers le Burkina Faso. "Celui-ci en prend acte. Il est prêt à faire face, dans la dignité, dans l'honneur et avec responsabilité, à la justice burkinabè", ont écrit les avocats dans un communiqué.

François Compaoré "regrette toutefois que la décision du Conseil d'Etat ne s'inscrive pas dans la ligne des précédents jurisprudentiels qui excluent toute mesure d'extradition à caractère politique ou qui expose la personne concernée à des risques de torture, de traitements inhumains et dégradants et de violations du droit à un

procès équitable", lit-on dans le communiqué. Les avocats ont affirmé que leur client "serait malheureusement et assurément exposé à de tels risques s'il était remis au Burkina Faso, pays actuellement en proie à une grave déstabilisation et qui ne présente aucune garantie suffisante, ni pour lui, ni pour ses avocats appelés à le défendre". Les avocats ont annoncé dans ce communiqué que M. Compaoré avait saisi la

Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) "afin qu'elle fasse échec à l'extradition envisagée et sanctionne les manquements de la France à le protéger". Norbert Zongo, journaliste qui enquêtait sur le meurtre d'un chauffeur de François Compaoré, a été retrouvé mort calciné le 13 décembre 1998, avec trois autres personnes qui l'accompagnaient, selon les médias locaux. Le 29 octobre 2017, François Compaoré a

été arrêté à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, en France, en réponse à un mandat d'arrêt international lancé par la justice burkinabè via Interpol, dans le cadre du dossier de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo. La Cour de cassation française a validé en juin l'extradition de François Compaoré vers le Burkina Faso, mais ses avocats avaient fait appel de cette décision.

(Xinhua)

**Marchés Publics**

REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE DOSSO  
Commune Rurale de Fabidji

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°001/2021CR/FABIDJI

**POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES TROIS (3) POINTS CRITIQUES DE LA PISTE FABIDJI-TCHANKARGUI**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis donné sur le Plan Prévisionnel de Passation des Marchés de la Commune Rurale de Fabidji sous le numéro **000195/MF/DGCM/EF/DSI/SPPM/DASPPM** en date du 09 Février 2021.

2 La commune rurale de Fabidji a obtenu une subvention afin de financer **les travaux de traitement des trois (3) points critiques de la Piste Fabidji-Tchankargui** auprès du Programme NIG 025. Une partie des sommes accordées au titre de cette subvention est prévue pour effectuer des paiements au titre du Marché N° 01/2021CR/FABIDJI.

3 La Commune Rurale de Fabidji sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Traitement des trois (3) points critiques de la piste Fabidji-Tchankargui.

4 La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 29 et 39 du décret N°2016-641/PRN/PM du 1er décembre 2016 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux adresses mentionnées ci-après : La commune rurale de Fabidji 00227 96 26 05 03/ 00227 96 72 01

35 entre 08 heures et 18 heures, tous les jours ouvrables.

6 Les exigences en matière de qualifications sont détaillées dans les DPAO.

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA auprès du Receveur Communal de la Commune de Fabidji. Le Dossier d'Appel d'Offres sera retiré auprès de la mairie de Fabidji ou expédié par voie terrestre.

8 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Commune rurale de Fabidji **au plus tard le 12/08/2021 à 10 h 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **1 000 000 F CFA**.

10 Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 12 /08/ 2021 à 10 h30 mn** dans salle de réunion de la Mairie de Fabidji.

Le Secrétaire Général  
Seyni Moussa

REPUBLIQUE DU NIGER  
Société Nigérienne d'Urbanisme et  
de Construction Immobilière  
(SONUCI S.A.)

**COMMUNIQUE**



La Direction Générale de la Société Nigérienne d'Urbanisme et de Construction Immobilière (SONUCI) invite **Monsieur Aboubacar Issaka Kabaou** ayant abandonné son poste depuis le **11 juin 2021** à le rejoindre **au plus tard le vendredi 06 août 2021**.

Passé ce délai, l'intéressé sera considéré comme étant en abandon de poste.

**LA DIRECTION GENERALE**

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'ETUDE DE MAITRE ISMAËL GANDA, notaire à Niamey, Boulevard du Zannaganda-Face à la Cité Chinoise, de la perte de l'acte de cession relatif à **la parcelle U, îlot 3695 du lotissement BOUKOKI**, sise à Niamey, au nom de **YACOUBA MOUSTAPHA**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude notariale sus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Ville de Niamey.

Pour avis, le Notaire

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'ETUDE DE MAITRE ISMAËL GANDA, notaire à Niamey, Boulevard du Zannaganda-Face à la Cité Chinoise, de la perte de l'acte de cession relatif à **la parcelle R, îlot 3695 du lotissement BOUKOKI**, sise à Niamey, au nom de **YACOUBA MOUSTAPHA**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude notariale sus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Ville de Niamey.

Pour avis, le Notaire

**Sahel & Sahel Dimanche**

Disponible partout au Niger

[www.lesahel.org](http://www.lesahel.org)

**AVIS DE PERTE**

À la requête de Monsieur Sidi Ahmed OMAR, avis est donné de la perte d'un acte de cession d'immeuble non bâti formant **la parcelle I de l'îlot 1194**, Quartier POUDRIÈRE au nom de **Monsieur ARZIKA HAROUNA**.

Prière à toute personne qui l'aurait trouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale de Maître Moctar SAIDOU DJIBO, Notaire à la résidence de Niamey (République du Niger) BP : 12.656,

Tél. : +227 90.38.56.70, E-mail : moctarsaidou59@gmail.com. ou au service domaniale de la communauté urbaine de Niamey.

Pour avis Maître Moctar SAIDOU DJIBO

**AVIS DE PERTE**

Etude de Maître SAMNA IDRISSE Samiratou, Notaire à la résidence de Niamey, Tél : 99261717, B.P. 12 607 (République du Niger)

Il est donné avis de la perte d'un Acte de Cession d'immeuble non bâti objet de **la parcelle B de l'îlot 2694**, du lotissement **BANGA BANA**, au nom de **Monsieur HAMIDOU HAMADOU**.

Nous remercions toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir l'apporter à l'Etude de Maître SAMNA IDRISSE Samiratou.

Pour avis Maître SAMNA IDRISSE Samiratou

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'Acte de Cession d'immeuble Non Bâti de **la parcelle B de l'îlot 22 531**, lotissement **Lossogoungou**, au nom de **Mr Issoufou Abdou**. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au Service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée

Pour avis Maître Djibo Hamsa Garba

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

**REPORT DE DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES**

Suite aux modifications apportées au dossier d'Appel d'Offres Ouvert International N°002/BADEA/2021/MH/A/SG/DMP/DSP relatif aux **travaux d'amélioration de neuf (09) systèmes d'alimentation en eau potable** sur financement de la Banque Arabe de Développement Economique de l'Afrique, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires que la date et l'heure limites de remise des offres initialement prévues pour le jeudi 05 août sont reportées au **jeudi 19 août 2021**.

TANKARI CHAIBOU

**Mission InSight : La structure de Mars dévoilée**

À partir d'une dizaine de séismes détectés sur Mars par le sismomètre très large bande SEIS, développé en France, l'équipe internationale de la mission InSight de la NASA dévoile la structure interne de Mars. Les trois études publiées le 23 juillet dans la revue Science, impliquant de nombreux co-auteurs d'institutions et laboratoires français, dont le CNRS, l'Institut de physique du globe de Paris, Université de Paris, et soutenues notamment par le CNES et l'ANR, révèlent, pour la première fois et grâce à l'analyse des ondes sismiques, réfléchies et modifiées par ces interfaces internes, une estimation de la taille du noyau, de l'épaisseur de la croûte et de la structure du manteau. Il s'agit de la première exploration par la sismologie de la structure interne d'une planète tellurique autre que la Terre et d'une étape importante pour comprendre la formation et l'évolution thermique de Mars.

Avant la mission InSight de la NASA, la structure interne de Mars était encore mal connue. Les modèles ne reposaient que sur des mesures recueillies par les satellites en orbites ou l'analyse des météorites martiennes retombées sur Terre. L'épaisseur de la croûte, avec les seules mesures de gravité et de topographie, était estimée entre 30 et 100 km. Les valeurs du moment d'inertie et de la densité de la planète suggéraient un noyau avec un rayon entre 1400 et 2000 km. Les détails de la structure interne de la planète et la profondeur des frontières entre croûte, manteau et noyau, étaient, eux, complètement inconnus.

Avec le succès du déploiement de l'expérience SEIS à la surface de Mars début 2019, les scientifiques de la mission, dont les 18 co-auteurs français impliqués et affiliés à de nombreuses institutions et laboratoires français, et leurs collègues de l'ETH de Zurich, de l'Université de Cologne et du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena, ont collecté et analysé les données sismiques d'une année martienne (soit presque deux ans terrestres).

Il faut souligner que pour déterminer tout à la fois un modèle de structure, le temps (d'arrivée) du séisme et sa distance, il faut habituellement disposer de plus d'une station. Or, sur Mars une seule station est à disposition des scientifiques, InSight. Il a donc fallu rechercher, identifier et valider dans les enregistrements sismiques, la signature d'ondes ayant interagi différemment avec les structures internes de Mars. Ces nouvelles mesures, couplées avec des modélisations minéralogiques et thermiques de la structure interne, ont permis de s'affranchir de la contrainte de station unique. Une méthode qui ouvre une nouvelle ère pour la sismologie planétaire.

**Une seule station, de multiples résultats**

Une autre difficulté martienne est sa faible sismicité et le bruit sismique généré par son atmosphère: sur Terre, les séismes sont bien plus forts et les sismomètres mieux installés, dans des caves ou sous terre, ce qui permet d'obtenir une image précise de l'intérieur de la planète. Il fallait donc porter une attention particulière aux données. "Mais même si les séismes martiens ont une magnitude relativement faible et inférieure à 3,5, la très grande sensibilité du capteur VBB et le bruit très faible en début de nuit nous ont permis d'aboutir aux découvertes que nous ne pensions possibles, il y a deux ans, qu'avec des séismes de magnitude plus grande que 4" précise Philippe Lognonné, professeur à Université de Paris et responsable scientifique de l'instrument SEIS à l'IPGP.

Les données, traitées et transmises par le CNES, l'IPGP et le CNRS, aux scientifiques, ont donc été quotidiennement et soigneusement nettoyées du bruit ambiant (vent et déformation liée aux changements rapides de température.). L'équipe internationale du Mars Quake Service (MQS) a quotidiennement répertorié les évènements sismiques: plus de 600 ont été catalogués dont plus de 60 correspondent à des séismes relativement lointains.

Parmi ces derniers, une dizaine comportent des informations sur la structure profonde: "Les

ondes sismiques directes d'un séisme sont un peu le son de notre voix en montagne, qui génère des échos. Et ce sont les échos de ces ondes, provenant d'une réflexion sur le noyau ou à l'interface croûte-manteau ou même à la surface de Mars que nous avons recherchés dans les signaux grâce à leur similarité par rapport aux ondes directes" explique Philippe Lognonné.

**Une croûte altérée, un manteau dévoilé et un grand noyau liquide**

En comparant les comportements des ondes sismiques, lors de la traversée de la croûte avant d'atteindre la station InSight, plusieurs discontinuités dans la croûte ont été identifiées: une première, observée à environ 10 km de profondeur, marque la séparation entre une structure très altérée, résultant d'une très ancienne circulation de fluide et une croûte peu altérée. Une seconde discontinuité vers 20 km puis une troisième, moins marquée vers 35 km, révèlent la stratification de la croûte sous InSight: "Nous avons utilisé toutes les méthodes d'analyse récentes, tant sur les séismes d'origine tectonique que sur les vibrations d'origine environnementale (le bruit sismique) pour identifier ces discontinuités" précise Benoit Tauzin, maître de conférence à l'Université de Lyon et chercheur au LGL-TPE.

Dans le manteau, ce sont les différences entre le temps de parcours des ondes générées directement lors du séisme, et celui des ondes générées lors de la réflexion de ces ondes directes sur la surface qui ont été analysées. Ces différences permettent avec une seule station, de déterminer la structure du manteau supérieur, et notamment la variation des vitesses sismiques avec la profondeur. Or, ces variations de vitesses sont liées à la température.

"Ceci nous permet d'estimer le flux de chaleur de Mars qui serait ainsi de trois à cinq fois plus faible que celui de la Terre, et d'émettre des contraintes sur la composition de la croûte martienne qui concentrerait plus de la moitié des éléments radioactifs producteurs de chaleur

présents dans la planète", ajoute Henri Samuel, chargé de recherche CNRS à l'IPGP.

Enfin, dans la troisième étude, les scientifiques ont recherché les ondes réfléchies par la surface du noyau martien, dont la mesure du rayon est un des principaux résultats de la mission InSight. "Pour cela", explique Mélanie Drilleau, ingénieur de recherche à l'ISAE-SUPAERO, "nous avons testé plusieurs milliers de modèles de manteau et de noyau par rapport aux phases et signaux observés". Malgré les faibles amplitudes des signaux associés aux ondes réfléchies (appelées ScS), un excès d'énergie est observé pour les noyaux avec un rayon entre 1790 km et 1870 km. Une telle taille implique la présence d'éléments légers dans le noyau liquide et a des conséquences majeures sur la minéralogie du manteau à l'interface manteau/noyau.

**Objectifs atteints, et de nouvelles questions émergent**

Après plus de deux ans de surveillance sismique martienne, le premier modèle de la structure interne de Mars est obtenu, et ce jusqu'au noyau. Mars rejoint ainsi la Terre et la Lune dans le club des planètes et satellites telluriques dont la structure profonde est explorée par la sismologie. Et comme souvent en exploration planétaire, ce sont de nouvelles questions qui sont soulevées: l'altération de la croûte sur les 10 premiers kilomètres est-elle générale ou limitée à la zone d'atterrissage d'InSight ? Quel sera l'impact de ces premiers modèles sur les théories de formation et d'évolution thermique de Mars, en particulier pour les premiers 500 millions d'années où Mars avait de l'eau liquide à sa surface et un fort volcanisme ?

Avec la prolongation de deux ans de la mission InSight et la puissance électrique supplémentaire obtenue suite au nettoyage de ses panneaux réalisé par le JPL, des nouvelles données consolideront et amélioreront encore ces modèles.

Techno-Science.net

**INCROYABLE MAIS VRAI**

**Alaska : Attaqué et harcelé par un ours, un homme secouru par hélicoptère**

Il vaut mieux voir un ours en photo que lorsqu'il est affamé. Un homme a été secouru par un hélicoptère des garde-côtes en Alaska, après avoir été attaqué puis harcelé dans son campement par un ours. Pendant leur vol entre Kotzebue et Nome, deux bourgades du centre-ouest de l'Alaska, « l'équipage a observé un signe SOS au-dessus d'un cabanon » dans un camp de mineurs vendredi, ont affirmé les garde-côtes américains, avant qu'un homme leur fasse signe au sol. « L'équipage s'est alors posé et est entré en contact avec l'individu qui nécessitait des soins médicaux après avoir été attaqué par un ours quelques jours plus tôt », ont-ils précisé. L'individu en question, blessé à la jambe et au torse, a été ramené en hélicoptère jusqu'à Nome pour recevoir des soins. Selon ce dernier, l'ours qui l'a attaqué est revenu au camp et l'a harcelé chaque nuit pendant une semaine entière. Ses amis avaient signalé son absence après qu'il ne fût pas revenu à Nome le jour prévu. L'Alaska, Etat américain traversé par le cercle arctique, abrite des ours noirs, polaires et bruns, parmi lesquels l'ours Kodiak, considéré comme l'un des plus grands du monde. Il n'est « pas rare » pour les habitants ou visiteurs « de voir des ours, généralement à bonne distance », selon le site du département de la pêche et de la chasse d'Alaska. Mais même si vous n'en apercevez pas, « vous ne serez jamais loin de l'un d'entre eux : l'Alaska est le pays des ours », préviennent les autorités locales.

20 Minutes.fr

**H O R O S C O P E**

<b>BELIER</b> 21 mars - 19 avril Quelques tensions dans votre vie de couple. Pluton pourra rendre votre conjoint nerveux et comme vous ne serez pas d'humeur à vous laisser faire,...	<b>TAUREAU</b> 20 avril - 20 mai Aucun doute, vous assurerez ! Votre conjoint ne pourra pas vous reprocher de vous dérober à vos responsabilités. Il se sentira pleinement en...	<b>GEMEAUX</b> 21 mai - 21 juin Plein soleil. Vénus, la planète de l'amour par excellence, évoluera gracieusement dans votre Ciel et fera de tous les natifs les favoris de la...	<b>CANCER</b> 22 juin - 22 juillet Conseil du sage Saturne : rien n'est plus dangereux pour un couple que le silence qui s'insinue lentement dans ses rapports mutuels et décourage...
<b>LION</b> 23 juillet - 21 août Détendez-vous. Si votre partenaire a pu se montrer un peu maladroit, ne lui tenez pas rigueur. Passez l'éponge, tout simplement, sachant qu'...	<b>VIERGE</b> 22 août - 21 sept. Quelques nuages à l'horizon. Avec Uranus et Jupiter influençant le secteur vie de couple, les choses ne seront pas vraiment faciles. Ces deux...	<b>BALANCE</b> 22 sept. - 21 oct.. Vos amours conjugales seront toujours protégées. Mars promet à bon nombre d'entre vous une journée torride. C'est sans doute votre conjoint qui...	<b>SCORPION</b> 22 oct. - 21 nov. Avec Mercure, vous aurez droit à une certaine animation dans votre vie amoureuse. Les couples en profiteront pour discuter, s'aimer, et se disputer...
<b>SAGITTAIRE</b> 22 nov. - 21 dec. Si vous vivez en couple, l'impact de Vénus sera positif, car c'est avec votre conjoint que vous découvrirez une intensité amoureuse nouvelle....	<b>CAPRICORNE</b> 22 dec. - 20 janvier Votre vie conjugale sera menacée par la monotonie et la routine. L'imagination vous fera souvent défaut. Comme "tout le plaisir de l'amour est..."	<b>VERSEAU</b> 121 janv. - 18 février Certains célibataires vont commencer à s'enflammer pour une personne qu'ils connaissent à peine. Mais vous pourriez avoir affaire à une personne...	<b>POISSONS</b> 19 fev. - 20 mars Les perturbations astrales actuelles sont loin d'être encourageantes. Des déboires sentimentaux sont à craindre, surtout pour les natives du...

**PHARMACIES DE GARDE**

Du Samedi 31 juillet au Samedi 07 Août 2021

☞ Imane	☞ Patience
☞ Saïd	☞ République
☞ Abdoulkarim	☞ Terminus
☞ Sonuci	☞ Route Filingué
☞ Zam Zam	☞ Taran
☞ Route Tillabéri	☞ Espoir
☞ 2 <sup>ème</sup> Forage	☞ Tallagué Est
☞ Point D	☞ Cité Asecna
☞ Sayé	☞ Ar Rahma
☞ Ka-Tchoune	☞ Amana Gawèye
☞ Mutualiste	☞ Nordiré
☞ Lako	☞ Pop. Maourèye
☞ Complexe	☞ Pop. Hôpital (sauf les dimanches)
☞ OUA	
☞ Nouveau Marché	

**NUMEROS UTILES**

Renseignements :	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police Secours:	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit:	20 73 47 37

JO 2021 :

# La sprinteuse nigériane, Blessing Okagbare, suspendue pour dopage

La sprinteuse nigériane a été suspendue pour dopage à la suite d'un contrôle positif à l'hormone de croissance.

La sprinteuse nigériane Blessing Okagbare, l'une des outsiders pour la finale du 100 mètres, a été suspendue pour dopage, samedi 31 juillet, à la suite d'un contrôle positif à l'hormone de croissance, a indiqué l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU). Vice-championne olympique du saut en longueur en 2008, Okagbare (32 ans) a été contrôlée hors compétition le 19 juillet. Elle

est la première athlète déclarée positive sur la période olympique des Jeux de Tokyo.

Okagbare, qui était régulièrement citée parmi les principales outsiders pour une médaille, derrière les Jamaïcaines Shelly-Ann Fraser-Pryce et Elaine Thompson-Herah, avait frappé les esprits en réalisant un 10'63 (avec 2m07 de vent favorable) lors de ses championnats nationaux.



Blessing Okagbare lors des séries du 100 mètres à Tokyo, le 30 juillet. (GIUSEPPE CACACE / AFP)

Jeudi, le Nigeria avait vu dix de ses 23 athlètes sélectionnés pour les Jeux re-

calés parce qu'ils avaient échoué à satisfaire aux standards des contrôles antidopage hors compétition, le Nigeria faisant partie des pays classés "à haut risque" par l'AIU et devant se soumettre à des obligations supplémentaires. "Le système sportif au Nigeria est totalement défectueux et nous, les athlètes, en

sommes toujours les victimes collatérales", avait déploré Okagbare sur Twitter.

La sprinteuse fait partie d'un groupe de très haut niveau basé en Floride et entraîné par l'Américain Rana Reider, qui comporte notamment certains des favoris pour le 100 m hommes avec l'Américain Trayvon Bromell et le Canadien Andre de Grasse. Le Français Jimmy Vicaut fait aussi partie de ce groupe.

www.francetvinfo.fr

# La supersonique Ivoirienne Marie-Josée Ta Lou en quête d'or

L'athlète ivoirienne Marie-Josée Ta Lou a marqué les esprits en séries du 100 m des Jeux olympiques de Tokyo. Elle a réalisé le meilleur temps avec un chrono de 10 sec 78, battant son record personnel et égalant celui d'Afrique. Après avoir échoué au pied du podium à Rio, elle a plus que jamais la rage de décrocher une médaille olympique.

Porte-drapeau de la délégation ivoirienne à Tokyo, Marie-Josée Ta Lou montre l'exemple. Pour son entrée en lice, l'athlète de 32 ans a impressionné, vendredi 30 juillet, en séries du 100 m. Elle s'est imposée en patronne en se montrant la plus rapide de la matinée avec un chrono de 10 sec 78, battant son record personnel de 7 centièmes de seconde. La vice-championne du monde 2017 a égalé au passage le record d'Afrique de sa compatriote Murielle Ahouré, également qualifiée pour les demi-finales.

### Dépasser la déception de Rio

Au Japon, Marie-Josée Ta Lou a rendez-vous avec l'Histoire. Elle rêve devenir la première sportive ivoirienne à remporter l'or olympique. Il y a cinq ans à Rio, la championne avait frôlé l'exploit. En finale du 100 m, l'Ivoirienne a échoué au pied

du podium pour un millième, juste derrière la double tenante du titre, la Jamaïcaine Shelly Ann Fraser-Price. C'est la photo finish qui avait finalement départagé les deux femmes pour le bronze. Particulièrement déçue, la sprinteuse avait demandé pardon à son peuple après la course, au micro de RFI : "C'est dur, c'est une grosse épreuve pour moi. Si j'avais terminé dernière... Mais là, cela ne se résume à rien. Avoir été si proche, c'est une grosse douleur". Décidément maudite, la sprinteuse avait également pris la quatrième place lors de la finale du 200 m.

Tout au long de sa carrière, Marie-Josée Ta Lou a connu plusieurs désillusions. Au départ, la jeune femme, qui préférait le football, ne se prédestinait d'ailleurs pas à l'athlétisme. Sa famille y était même opposée, comme elle l'a raconté

sur le site officiel des Jeux olympiques. "Lorsque j'ai commencé, ma mère ne voulait pas que je fasse d'athlète", se rappelle-t-elle. "Autour de moi, les gens disaient, 'tu viens d'Afrique, je ne pense pas que tu pourras devenir quelqu'un. Il faut que tu continues tes études, que tu travailles dans un bureau.' Mais je l'ai senti car j'aimais tellement courir. C'est comme ça que je fonctionne."

### Une pluie de médailles

Son talent est vite repéré. En 2010, la Fédération ivoirienne d'athlétisme lui offre une bourse pour aller s'entraîner en Chine. Mais l'expérience n'est pas concluante. "C'était un peu difficile. Il fallait tâtonner entre les études et le sport", avait-elle expliqué sur le site de la télévision IvoirTV.

Au bout de deux ans, elle est de retour sur le continent africain. Elle intègre alors le centre d'entraînement de haute performance de la fédération internationale d'athlétisme en Afrique de l'Ouest où Anthony Koffi devient officiellement son coach. Un choix qui se révèle payant. Même si la frustration est grande

à Rio, Marie-Josée Ta Lou n'a jamais perdu sa positivité. Après cette contre-performance, elle enchaîne les médailles. En 2017, lors des Mondiaux de Londres, elle remporte l'argent sur 100 et 200 m. Un an plus tard, elle termine également 2e des championnats du monde en salle sur 60 m. En 2019, elle décroche la médaille de bronze des Mondiaux à Doha sur 100 m en 10 sec 90, derrière Shelly-Ann Fraser-Pryce et Dina Asher-Smith.

### Un modèle en Afrique

Sa déconvenue lors des derniers Jeux olympiques lui a finalement donné de la force. "Rio m'a procuré de la confiance en moi, de l'expérience et de la motivation pour retourner à l'entraînement et travailler dur", résume-t-elle. Depuis, la championne est même devenue un modèle. Très suivie sur les réseaux sociaux, elle inspire les athlètes de demain. "Quand ils voient d'où j'ai commencé, cela leur donne de l'espoir. Les jeunes peuvent croire en eux. Je veux leur montrer qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent et accomplir de grandes

choses", estime-t-elle. "Je ne pensais pas qu'en faisant ce que je fais, je pourrais être un exemple pour les autres. On n'a pas besoin de grand-chose pour devenir une star. Simplement de travailler dur et de croire en soi."

L'Ivoirienne n'espère désormais qu'une chose : décrocher, enfin, cette récompense olympique qu'elle a touché du doigt à Rio. "L'objectif de tout athlète participant aux JO, c'est de pouvoir ramener une médaille à son pays, c'est mon objectif principal. Je reste focalisée sur la préparation, sur ma course, et j'espère vraiment pouvoir réaliser ce que je fais à l'entraînement. On met tout dans la main de Dieu, on prie et on espère pouvoir y parvenir !", a-t-elle confié au magazine Life.

Avant d'atteindre ce but, elle croisera sur sa route les inoxydables Jamaïcaines : Shelly-Ann Fraser-Pryce, double championne olympique du 100 m en 2008 et 2012 et sprinteuse la plus rapide de la saison, et sa compatriote Elaine Thompson-Herah, championne olympique en titre. La demi-finale du 100 m aura lieu samedi. Elle sera ensuite en lice sur le 200 m à partir de lundi.

www.france24.com

## LE SAHEL

Place du Petit Marché ;  
BP 13182 Niamey (R. Niger)  
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90  
E-mail : onep@intnet.ne  
Site web : www.lesahel.org

### Directeur de Publication

ZAKARI ALZOUMA COULIBALY

### Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)

Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86  
Rédacteur en chef : Siradji Sanda  
Rédacteur en chef Adj : Souley Moutari  
Secrétaire de Rédaction : Zabeirou Moussa  
Rédacteur en chef en ligne : Oumarou Moussa

### Direction Technique (DT)

Directeur : MAHAMANE HADI : 20 73 99 87  
Chef infographiste-Tech-Art : Inoussa Oumarou  
Chef infographiste-Tech-Art. Adj : Abdou Raphiou Maroufou

### Direction Commerciale (DC)

Directeur : Inoussa Sadissou Samy : 20 73 22 43  
Chef service Communiqué et Pub : Tinni Abdou Soumana

### Direction Administrative et Financière (DAF)

Directeur : MOROU HAMADOU 20 73 99 85  
Chef service Recouvrement : M. Alzouma Harouna

Composition : ONEP

Tirage : 5000 exemplaires

## MOTS

CROISES

du

Le Sahel

## HORizontalement

- Expressions de langage qui donnent à un mot le sens d'un autre par analogie ;
- Voile - Céleste ;
- Sigle français - Conifère - Le centre de la terre ;
- Agence de presse - Sujet philosophique - Adresse imprécise ;
- Dont les articulations sont bloquées ;
- Organisme de régulation de l'aviation dans le monde - Possessif ;
- Ville d'Allemagne - Chef de l'administration - Thallium ;
- Titane - Pour accord - Sans compétence ;
- Passage en altitude - Pourvu ;
- Colporteur ;

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

VERTICALEMENT

- Envoyer le mauvais sort par l'intermédiaire de nos religieux ;
- Parti français qui précéda le Rassemblement National - Prénom masculin ;
- Règle - Le plus faible des multiples en calcul - Viennent en appui ;
- L'ensemble des pays pauvres du Sud - Paresseux - Mouvement palestinien ;
- Invocuer - Voiture ;
- Pratique zarma pour prendre de l'embonpoint ;
- Auteur anonyme - Instrument de musique traditionnelle (Inversé) - Moto tout terrain ;
- Cité légendaire engloutie par les flots - Patriarche ;
- Créatures - Costume de danseuse ;
- Faire son travail de pion ;

numéro précédent

1	P	R	I	V	I	L	E	G	E	S
2	R		N	I	O		A	R	N	E
3	E	F	F	E	T	S		E	T	C
4	T	A	O		A	P	I		E	U
5	E	T		S		A	V	C		L
6	N		S	E	C		G		S	A
7	D	O		P	O	T		L	O	I
8	A	T	S		R	A	G	E	U	R
9	N	E	U	F		G	I	A	E	
10	T	E	R	R	E	S	T	R	E	S